

**AVIS DE CONCERTATION RELATIF À LA RÉVISION ALLÉGÉE N°3 DU PLU DE QUÉVEN CONCERNANT
LA REQUALIFICATION DU SECTEUR OUEST DU CENTRE-VILLE, À KERLARAN**

Du 23 octobre 2025 au 5 décembre 2025 soit durant 44 jours consécutifs

MODALITÉS DE CONCERTATION PRÉALABLE

Pendant toute la durée de la concertation, le projet de révision allégée n°3 du PLU de la commune sera consultable à la Mairie de Quéven, située place Pierre Quinio, aux heures d'ouverture des bureaux au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ;

Et sur le site internet de la Ville via le lien suivant : www.queven.com.

OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée de la concertation :

- sur le registre de la concertation disponible à la Mairie de Quéven aux heures d'ouverture de la mairie ;
- par voie dématérialisée à l'adresse suivante : urbanisme@mairie-queven.fr
- par voie postale à l'adresse suivante :
Révision allégée n°3 du PLU
Mairie de Quéven
Place Pierre Quinio
CS 30010 – 56531 Quéven cedex

Les courriers adressés après la date de clôture de la période de concertation préalable ne pourront être pris en compte, le cachet de la poste faisant foi.

À l'issue de la concertation, la commune de Quéven en arrêtera le bilan qui sera joint au dossier d'enquête publique.

Des renseignements peuvent être demandés auprès de Mme Aurore LHYVER, responsable du Pôle aménagement et Urbanisme : alhyver@mairie-queven.fr